



**Athymis Industrie 4.0**

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2022

## **Politique de Gestion du fonds**

### Scénario économique

L'année 2022 s'est achevée sur des pertes considérables pour les marchés d'actions et d'obligations. L'accélération rapide de l'inflation, les resserrements monétaires violents opérés par les Banques Centrales, et les vives tensions géopolitiques engendrées par la guerre en Ukraine, ont constitué des facteurs très adverses au risque. De plus, les conséquences de ces événements laissent planer le spectre d'une récession, notamment en raison des pressions constatées sur le pouvoir d'achat des ménages. Ceci est d'autant plus vrai en Europe, où les pressions sur les cours de l'énergie ont été les plus élevées, avec notamment une envolée des prix du gaz.

Des contraintes logistiques, de composants électroniques, de ressources humaines et de matières premières ont ainsi limité l'offre par rapport à la demande, et surenchéri les fortes tensions inflationnistes. Les politiques anti-covid en Chine dès le printemps 2022 ont amplifié ces difficultés. Les taux d'inflation ont ainsi atteint des niveaux record de 11.5% en octobre dans l'Union européenne et 9.1% en juillet aux USA ! Ces chiffres n'avaient plus été atteints depuis plusieurs décennies et ont suscité ponctuellement des vraies inquiétudes sur le marché obligataire. Depuis ces pics atteints, les CPIs ont légèrement diminué et laissent penser que la désinflation s'installe. Cependant, les Banques centrales conservent un biais restrictif, en raison d'un marché du travail toujours trop tendu selon elles. Le 10 ans US a ainsi commencé l'année à 1,51%, avant de bondir jusqu'à 4.23% fin octobre, pour finalement clôturer 2022 à 3.88%. Cette forte tension obligataire a accru la volatilité des marchés actions, et entraîné de fortes rotations sectorielles. Au final, les secteurs « value » ont surperformé les valeurs de croissance, avec notamment une progression de 56% du secteur de l'énergie aux USA, et ce tandis que tous les autres secteurs du S&P 500 finissaient dans le rouge. L'indice Dow Jones n'abandonne que -8.8%, alors que le Nasdaq s'effondre de -33.1%. Le marché européen des actions a regagné du dynamisme en fin d'année, en raison d'une crise énergétique moins forte qu'escompté, et une exposition importante à l'énergie, les matières premières et les financières. Le Stoxx 600 Europe perd sur l'année -10.64%. Les marchés émergents n'ont pas échappé au marasme, avec le seul marché chinois en baisse de -14.4%. Les restrictions liées au covid et les effets collatéraux de la crise immobilière ont considérablement pesé sur la croissance économique chinoise.

Sur le front des changes, dans le prolongement de l'année dernière, le dollars US a encore été soutenu avec une progression en 2022 de 5.85% face à l'euro. Les anticipations de hausse de taux aux USA, et les tensions géopolitiques ont maintenu un soutien constant au billet vert, même si l'élan est retombé en fin d'année à la faveur de nouvelles plus favorables en Europe.

### Stratégie d'investissement

2022 a été une année particulièrement piègeuse pour le fonds Athymis Industrie 4.0 qui accuse un recul de 25.9%. Les marchés d'actions ont en effet évolué sur un terrain fragilisé par l'impact d'une forte inflation, le déclenchement de la guerre en Ukraine et des contraintes logistiques majeures. La hausse des taux a été particulièrement défavorable aux valeurs de croissance et la rotation sectorielle a été majoritairement favorable aux valeurs de style value. De façon spectaculaire, au sein de l'indice américain S&P 500, la composante énergie est la seule à afficher une performance positive sur l'année. De son côté l'indice Nasdaq américain, fortement pondéré en valeurs technologiques, chute de 33% en 2022.

En réponse à ce mouvement de rotation, majoritairement en faveur du compartiment value, nous avons procédé à une réévaluation de notre exposition tout au long de l'année, privilégiant une approche de gestion défensive, concentrée sur des sociétés au profil de risque selon nous avantageux.

Cette réactivité nous a permis notamment d'éviter une grande partie de la baisse des valeurs technologiques, fortement pondérées dans le fonds en début d'année. La vente disciplinée des sociétés opérant dans le secteur du logiciel, à fort beta embarqué, telles que MongoDB, Palantir et SAP a ainsi protégé le fonds de la forte dégradation de leurs multiples. Caractérisées par un profil de rentabilité majoritairement faible, les sociétés de « Software as a Service » ont en effet été particulièrement impactées par la hausse des taux.

En première partie d'année, nous avons par ailleurs progressivement arbitré nos équipementiers automobiles Brembo, Faurecia et Plastic Omnium, au profit constructeurs automobiles, qui sont selon nous mieux positionnés pour répondre à l'accélération de la demande pour les véhicules électriques. Sur des multiples particulièrement déprimés, la société Stellantis, leader sur le marché européen a affiché des résultats remarquables sur l'année. Outre Stellantis, nous avons maintenu nos positions sur les constructeurs américains historiques, incarnés par Ford et General Motors, convaincus par la capacité de ces acteurs à réussir leur virage vers l'électrique.

Parallèlement, la manifestation d'un risque croissant sur le secteur des semi-conducteurs, dont les perspectives n'ont cessé d'être révisées à la baisse au cours de l'année, nous a poussé à drastiquement réduire la poche d'exposition au secteur. Ce secteur a en effet été confronté à de nombreuses problématiques: contraintes d'approvisionnement persistantes, accumulation de stocks et affaiblissement de la demande sur le segment de l'électronique grand public. Les valeurs Nvidia, Samsung et Teradyne ont été cédées à cet effet sur des bases de multiples élevés. Toutefois, nous avons maintenu notre positionnement sur les valeurs de semi-conducteurs les plus exposées aux applications industrielles et automobiles, dynamisées par les effets de la réouverture.

L'année 2022 fut également caractérisée par un environnement géopolitique extrêmement tendu, provoqué en premier lieu par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Nous avons estimé que ce conflit engendrait un véritable changement de paradigme en termes de souveraineté et d'orientation politique, plaçant le secteur de la défense sur un nouveau super-cycle de dépenses. Cet évènement a justifié la consolidation de la ligne Thales, historiquement présente dans le fonds et la prise de position dans les sociétés américaines Lockheed Martin et Raytheon Technologies. Nous avons intégré ces deux groupes en raison de leur importante capacité à capturer les dépenses liées à la reconstitution stratégique des stocks d'armement à l'international.

Notre approche de gestion active nous a également permis de saisir de belles opportunités sur des segments de marchés jusque-là inexplorés à l'image de l'initiation d'une position dans les sociétés de services pétroliers Schlumberger et Halliburton, dont les services de digitalisation sont fortement plébiscités par l'industrie.

Enfin, nous avons surpondéré le fonds aux sociétés de biens d'équipements (Caterpillar, Emerson, Deere & Co), qui ont affiché tout au long des taux de croissance accélérés et des carnets d'ordres solides, portés notamment par la tendance structurelle de l'automatisation.

### Perspectives

Après la forte correction des marchés actions en 2022, et un environnement particulièrement défavorable aux valeurs de croissance, nous pensons entamer 2023 dans un contexte plus apaisé. En effet, plusieurs éléments d'appréciation nous permettent de constater un début d'inflexion sur la dynamique inflationniste et la crise énergétique est moins marquée que prévu en Europe.

Par ailleurs, la stratégie Athymis Industrie 4.0 s'inscrit dans une perspective de long terme et restera portée par des secteurs économiques aux perspectives de croissance considérables. En effet, les thématiques de l'industrie 4.0 s'appuient sur une révolution digitale selon nous durable et structurelle, qui gagne l'ensemble des secteurs de l'économie. La modernisation des processus et l'automatisation de l'appareil de production, alimentée par l'accélération de l'intelligence artificielle, de l'IoT, de la 5G et de la cybersécurité représentent des enjeux éminemment stratégiques dans une société vouée à être massivement digitalisée.

De plus, nous restons convaincus que l'émergence de mégatendances telles que la ré-industrialisation occidentale constituent des facteurs très positifs pour les valeurs du fonds. L'évolution de ces mouvements de « reshoring » est soutenue par des initiatives gouvernementales de grande ampleur qui constitueront indéniablement un facteur de positif supplémentaire pour le fonds en 2023.

### Performances de l'OPC

Vous trouverez les performances des différentes parts dans le tableau ci-dessous :

Part du fonds	Code Isin	Performance 2022
Athymis Industrie 4.0 P	FR0013358793	- 25.97%
Athymis Industrie 4.0 I	FR0013358801	- 25.08 %

L'indice de référence du fonds affiche une performance de – 13.01 % en 2022

*La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC*

### Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille.

Le fonds Athymis Industrie 4.0 n'investit pas dans les autres fonds du groupe.

### Méthode du calcul du risque global

Athymis utilise la méthode de calcul de l'engagement (linéaire).

### Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Cet objectif est associé à une démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, de gouvernances et des parties prenantes.

La gestion d'Athymis exclut les entreprises qui ont montrées un manque de considération majeur et dommageable pour leurs parties prenantes. Afin d'appréhender ces aspects de façon exhaustive et uniforme, Athymis Gestion a recours aux notes de controverses délivrées par des fournisseurs de données ESG externes.

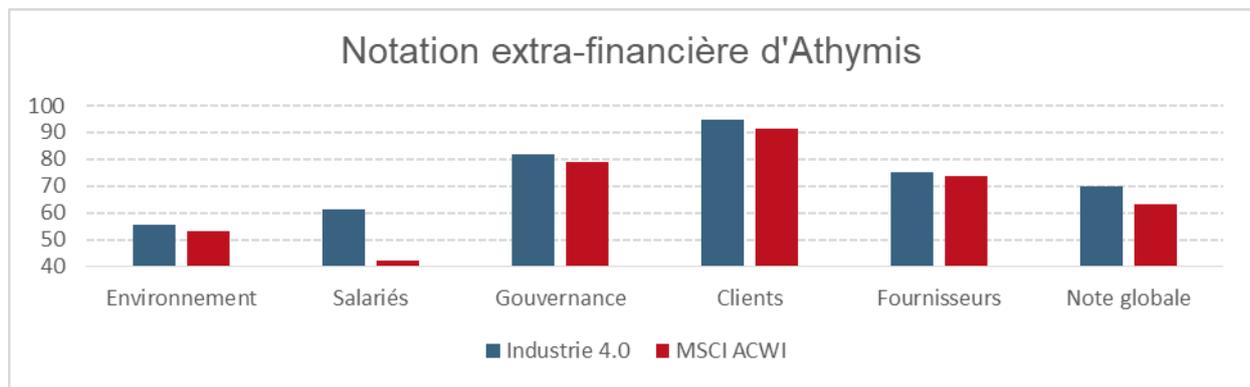
Afin de sélectionner les valeurs admissibles dans le fond, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière ainsi qu'une analyse extra-financière contraignante. Cette analyse extra financière est le croisement de données venant de sources différentes. L'utilisation de données quantitatives permet d'administrer une note sur 100 à chaque entreprise.

Athymis Gestion utilise un outil propriétaire de notation interne : Athymis ESG Master. Cette notation comprend des facteurs:

- environnementaux (intensité carbone, politique de biodiversité...),
- sociaux (respect des minorités, protection des employés...) et
- de gouvernance (indépendances des comités, contre-pouvoir, éthique des dirigeants...).
- des relations des entreprises avec ses parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés...).

Le fonds doit disposer à tout instant d'une note moyenne ESG supérieure à celle de son univers d'investissement.

La notation du fonds au 31/12/2022 est la suivante :



### **Information relatives aux instruments financiers du groupe**

Outre les frais de gestion du fonds, une commission de mouvement de 0.60% est appliquée.

Les frais facturés aux FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 20% de la performance du FCP supérieur à une performance supérieur à la performance au-delà du MSCI World all Countries Net Return en cas de performance annuel positive.

Ces frais de gestion variables sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

### **Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation**

N/A

**Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires).**

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

**Politique rémunération de la société de gestion :**

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI.

La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
- des fonctions support ;
- des fonctions commerciales.
  
- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
- Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

La société de gestion applique le principe de la proportionnalité pour la rémunération de ses salariés.

Il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2022 ayant débuté le 01 janvier 2022 et s'étant clôturé le 31 décembre 2022 du personnel d'Athymis ressort à 578k euros dont 142k de rémunération variable. Ces montants concernent 7 bénéficiaires présents du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 décembre 2022.

## FCP ATHYMIS INDUSTRIE 4.0

10, rue Notre Dame de Lorette  
75009 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2022

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP ATHYMIS INDUSTRIE 4.0,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ATHYMIS INDUSTRIE 4.0 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts du FCP.

## RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

**FIDORG AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Aurélie LEMAZURIER**  
Commissaire aux Comptes  
Associée

## Bilan actif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>6,633,472.72</b>	<b>7,739,581.53</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>6,633,472.72</b>	<b>7,739,581.53</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	6,633,472.72	7,739,581.53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>13,503.69</b>	<b>1,768.01</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	13,503.69	1,768.01
<b>Comptes financiers</b>	<b>280,205.75</b>	<b>1,095,221.16</b>
Liquidités	280,205.75	1,095,221.16
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6,927,182.16</b>	<b>8,836,570.70</b>

## Bilan passif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	7,347,214.66	8,208,925.72
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	-399,872.42	203,081.84
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	-46,894.66	-87,325.54
<b>Total capitaux propres</b> (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>6,900,447.58</b>	<b>8,324,682.02</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>26,734.58</b>	<b>37,333.30</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	26,734.58	37,333.30
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>474,555.38</b>
Concours bancaires courants	-	474,555.38
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6,927,182.16</b>	<b>8,836,570.70</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	86,529.35	48,507.24
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	766.28	-
<b>TOTAL I</b>	<b>87,295.63</b>	<b>48,507.24</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-24,433.98	-17,325.98
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-24,433.98</b>	<b>-17,325.98</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>62,861.65</b>	<b>31,181.26</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-111,164.45</b>	<b>-105,054.90</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-48,302.80</b>	<b>-73,873.64</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>1,408.14</b>	<b>-13,451.90</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-46,894.66</b>	<b>-87,325.54</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

### Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 2.40 % TTC maximum pour la part P
- 1.20 % TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## Frais de recherche

Néant

## Commission de surperformance

Néant

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

## Affectation des résultats réalisés

Part P : Capitalisation

Part I : Capitalisation

## Affectation des plus-values nettes réalisées

Part P : Capitalisation

Part I : Capitalisation

## Changements affectant le fonds

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Actif net en début d'exercice	8,324,682.02	4,126,124.40
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	2,028,802.72	3,930,626.02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-1,257,382.91	-1,081,125.32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	244,218.08	311,551.72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-788,473.42	-73,933.00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-67,467.56	-43,068.71
Différences de change	222,246.58	-24,061.79
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1,757,875.13	1,252,442.34
Différence d'estimation exercice N	314,704.53	2,072,579.66
Différence d'estimation exercice N-1	-2,072,579.66	-820,137.32
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-48,302.80	-73,873.64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>6,900,447.58</b>	<b>8,324,682.02</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 30/12/2022
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	Exercice 30/12/2022	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	13,722.955	
Nombre de titres rachetés	7,368.500	
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	1,774.313	
Nombre de titres rachetés	2,506.687	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	650.35	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	65,042.11	1.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	46,122.34	2.39
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/12/2022
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	13,503.69
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>13,503.69</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	26,734.58
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>26,734.58</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/12/2022
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	280,205.75
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	280,205.75	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	CHF	SEK	HKD
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	3,898,224.36	223,582.03	118,093.75	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	2,207.19	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	88,299.96
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-19,480.38	-46,909.59
<b>Total</b>	<b>-19,480.38</b>	<b>-46,909.59</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-19,480.38	-46,909.59
<b>Total</b>	<b>-19,480.38</b>	<b>-46,909.59</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-304,720.90	146,095.67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-304,720.90</b>	<b>146,095.67</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-304,720.90	146,095.67
<b>Total</b>	<b>-304,720.90</b>	<b>146,095.67</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe P (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-27,414.28	-40,415.95
<b>Total</b>	<b>-27,414.28</b>	<b>-40,415.95</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-27,414.28	-40,415.95
<b>Total</b>	<b>-27,414.28</b>	<b>-40,415.95</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-95,151.52	56,986.17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-95,151.52</b>	<b>56,986.17</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-95,151.52	56,986.17
<b>Total</b>	<b>-95,151.52</b>	<b>56,986.17</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	90.67	113.48	129.74	162.63	<b>121.84</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	499.70	2,028.61	3,547.50	5,996.94	<b>5,267.10</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	5,511.000	17,875.065	27,342.353	36,873.384	<b>43,227.839</b>

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-0.92	-2.57	2.68	3.96	<b>-7.04</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-0.06	-0.45	-2.69	-1.27	<b>-0.45</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ATHYMIS INDUSTRIE 4.0

## Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>				
Parts C	117.75	133.56	165.68	<b>122.65</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	368.50	578.63	2,327.74	<b>1,633.35</b>
<b>Nombre de titres</b>				
Parts C	3,129.321	4,332.257	14,049.434	<b>13,317.060</b>

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>				
Parts C	-2.64	2.76	4.05	<b>-7.14</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>				
Parts C	-1.75	-3.65	-2.87	<b>-2.05</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avois fiscaux autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avois fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>6,633,472.72</b>	<b>96.13</b>
<b>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>6,633,472.72</b>	<b>96.13</b>
ABB LTD-REG	7,868.00	28.06	CHF	223,582.03	3.24
ACCENTURE PLC-CL A	335.00	266.84	USD	83,758.63	1.21
ADVANCED MICRO DEVICES	994.00	64.77	USD	60,324.55	0.87
AIRBUS SE	2,504.00	111.38	EUR	278,895.52	4.04
AIR LIQUIDE SA	1,864.00	132.40	EUR	246,793.60	3.58
ALPHABET INC-CL A	1,388.00	88.23	USD	114,746.54	1.66
ALSTOM	2,900.00	22.82	EUR	66,178.00	0.96
ALTEN SA	1,173.00	116.80	EUR	137,006.40	1.99
AMAZON.COM INC	1,027.00	84.00	USD	80,832.05	1.17
ASML HOLDING NV	208.00	503.80	EUR	104,790.40	1.52
BROADCOM INC	209.00	559.13	USD	109,494.65	1.59
CAPGEMINI SE	792.00	155.95	EUR	123,512.40	1.79
CARRIER GLOBAL CORP	3,370.00	41.25	USD	130,252.99	1.89
CATERPILLAR INC	1,130.00	239.56	USD	253,645.16	3.68
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	992.00	105.29	USD	97,866.18	1.42
DASSAULT SYSTEMES SE	2,924.00	33.49	EUR	97,939.38	1.42
DEERE & CO	390.00	428.76	USD	156,679.69	2.27
DYNATRACE INC	2,701.00	38.30	USD	96,929.77	1.40
EMERSON ELECTRIC CO	2,377.00	96.06	USD	213,946.70	3.10
FORD MOTOR CO	5,374.00	11.63	USD	58,561.37	0.85
GENERAL MOTORS CO	2,210.00	33.64	USD	69,659.78	1.01
HALLIBURTON CO	4,248.00	39.35	USD	156,625.72	2.27
HEXAGON AB-B SHS	12,048.00	109.00	SEK	118,093.75	1.71
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	1,167.00	214.30	USD	234,329.44	3.40
INTUITIVE SURGICAL INC	497.00	265.35	USD	123,568.94	1.79
JOHNSON CONTROLS INTERNATION	2,306.00	64.00	USD	138,284.38	2.00
LECTRA	3,839.00	35.20	EUR	135,132.80	1.96
LOCKHEED MARTIN CORP	486.00	486.49	USD	221,535.85	3.21
MICHELIN (CGDE)	4,100.00	25.98	EUR	106,538.50	1.54
MICROSOFT CORP	992.00	239.82	USD	222,910.70	3.23
NIKE INC -CL B	1,082.00	117.01	USD	118,627.14	1.72
RAYTHEON TECHNOLOGIES CORP	2,360.00	100.92	USD	223,163.46	3.23
SAFRAN SA	1,647.00	116.92	EUR	192,567.24	2.79

# ATHYMIS INDUSTRIE 4.0

## Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SALESFORCE INC	733.00	132.59	USD	91,064.39	1.32
SCHLUMBERGER LTD	3,032.00	53.46	USD	151,876.99	2.20
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,014.00	130.72	EUR	132,550.08	1.92
SERVICENOW INC	180.00	388.27	USD	65,484.75	0.95
SIEMENS AG-REG	1,513.00	129.64	EUR	196,145.32	2.84
SNOWFLAKE INC-CLASS A	721.00	143.54	USD	96,971.04	1.41
STELLANTIS NV	13,539.00	13.27	EUR	179,662.53	2.60
STMICROELECTRONICS NV	2,172.00	33.01	EUR	71,686.86	1.04
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	1,165.00	74.49	USD	81,312.58	1.18
TE CONNECTIVITY LTD	664.00	114.80	USD	71,423.94	1.04
THALES SA	1,721.00	119.30	EUR	205,315.30	2.98
T-MOBILE US INC	1,623.00	140.00	USD	212,902.32	3.09
TOYOTA MOTOR CORP -SPON ADR	729.00	136.58	USD	93,292.87	1.35
VOLKSWAGEN AG	805.00	147.65	EUR	118,858.25	1.72
ZSCALER INC	650.00	111.90	USD	68,151.79	0.99
<b>Créances</b>				<b>13,503.69</b>	<b>0.20</b>
<b>Dettes</b>				<b>-26,734.58</b>	<b>-0.39</b>
<b>Dépôts</b>				<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>280,205.75</b>	<b>4.06</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>6,900,447.58</b>	<b>100.00</b>